



Le BIA ? C'est quoi ?...

Le BIA est un brevet proposé à tous les jeunes qui s'intéressent au domaine aéronautique ou qui souhaitent poursuivre leur carrière professionnelle dans ce domaine (pilote, contrôleur, mécanicien, etc...). Ce diplôme, délivré conjointement par le **ministère de l'éducation nationale** et le ministère chargé de **l'aviation civile**, permet d'obtenir des aides financières attribuées par la **Fédération française aéronautique (FFA)**. Il est aussi un « passeport » bien pratique pour faire valoir un niveau de connaissances et un intérêt particulier vis-à-vis de l'aéronautique, auprès d'un employeur potentiel. Nouveauté 2020 : Ce diplôme est désormais reconnu par la fédération aéronautique comme examen théorique **suffisant pour passer le brevet de base** de pilote d'avion.

Un diplôme très accessible !

L'épreuve a lieu généralement au **mois de mai**. Elle est constituée d'un **QCM** comportant 100 questions sur 5 domaines aéronautiques. L'obtention du diplôme est soumise à l'obtention d'une note supérieure ou égale à 10/20. Une **option d'Anglais** à l'examen permet d'augmenter les chances de réussite. Les candidats du lycée DURZY y sont systématiquement inscrits.

Théorique... mais aussi pratique....

La préparation de l'examen est assurée au lycée DURZY, qui a conclu une **convention avec l'aéroclub du gâtinais**. Les cours sont dispensés sur une période de 9 mois (de septembre à Mai), à raison **d'1h30 par semaine** (généralement le soir). En parallèle de cette formation théorique, les jeunes ont l'occasion d'effectuer un ou plusieurs **vols d'initiation** à l'aéro-club du gâtinais (Vimory). Ces vols d'initiation leur permettent de « **prendre les commandes** » et de mettre en œuvre leurs connaissances théoriques.

Pour les passionnés et les curieux...

Les sujets abordés pendant la formation sont :

- Connaissance des aéronefs et des engins spatiaux
- Aérodynamique, principes du vol
- Navigation, réglementation, sécurité des vols
- Météorologie
- Histoire de l'aviation

Comment s'inscrire ?

L'inscription se fait par l'intermédiaire de la fiche de candidature (à télécharger). Cette fiche est à remettre au professeur principal ou lors de l'inscription au lycée, accompagnée d'une lettre de motivation et du dernier bulletin scolaire. Après examen des candidatures, vous serez informé de l'inscription à l'option.